



## Conseil Municipal : séance du 19 octobre 2016

### Compte Rendu du Registre des délibérations

L'an deux mille seize le mercredi 19 octobre, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 20 heures 30 au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

Conseillers	
En exercice :	19
Présents :	14
Pouvoirs :	4
<b>Votants :</b>	<b>18</b>
Absents :	1
Date de convocation	
15 septembre 2016	

**Étaient présents :** Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint  
François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-luc JOULIN, Sophie GEGU, Murielle CHAPU, Michel LECHAT, Martine NAYS, Ralph MILLERAND ;

**Excusés :** Eric JAMET pouvoir à Murielle CHAPU, Valérie COULBARY pouvoir à Sophie GEGU, Julie PEARSON pouvoir à Sylvie BELLANGER, Brigitte SAINT-CAST pouvoir à Ralph MILLERAND et David CHEVALLIER

**Secrétaire de séance : Martine NAYS**

Le compte rendu du 21 septembre 2016 a été adopté à l'unanimité.

D20161019-01-Subv2016-AFRvivadoAPS-ALSH

#### **SUBVENTION 2016 APS ET ALSH AFR VIVADO**

Monsieur le Maire rappelle que le 20 avril 2016, le conseil municipal a donné son accord pour confier à l'AFR VIVADO, la gestion des activités APS et ALSH de la maison de l'enfance à compter du 1er septembre 2016. Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2016, l'association sollicite une subvention de fonctionnement de 8 000 € afin d'équilibrer son budget prévisionnel qui s'élève à 16 550 € dont 14 520 € de charges de personnel.

Monsieur le Maire informe que la commune percevra environ 3500 € de remboursement de frais de personnel mis à disposition, ainsi que les subventions de la CAF dans le cadre du CEJ (contrat enfance Jeunesse).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de **8 000 €** à l'Association Familles Rurales VIVADO.

D20161019-02-Subv2016-EcoleMusiqueBlou-Brain

#### **SUBVENTION 2016 ECOLE DE MUSIQUE BLOU-BRAIN**

Monsieur le Maire rappelle que le 22 juin 2016, le conseil municipal avait donné un avis favorable pour que la gestion de l'école de musique varennaise soit associée à celle de Blou-Brain en conservant la proximité des cours dispensés à Varennes.

Depuis septembre 2016, Music' A Varennes a confié la gestion de son école de musique.

En conséquence, l'école de musique BLOU-BRAIN sollicite une subvention basée sur un montant de 365 € par élève.

36 élèves sont inscrits à ce jour pour l'année scolaire 2016/2017, et le montant annuel de la subvention serait de 13 140 € soit 4 380 € pour la période de septembre à décembre 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de **4 380 €** à l'ECOLE DE MUSIQUE BLOU-BRAIN.

D20161019-03-SIVMpaysAllonnais

#### **CANTON D'ALLONNES PAYS ALLONNAIS**

Les membres du SIVM (Syndicat à Intercommunal à Vocation Multiple) de l'ex-canton d'Allonnes qui regroupe les communes d'Allonnes, Brain/Allonnes, La Breille-les-Pins, Neuillé, Varennes/Loire, Villebernier et Vivy ont proposés de remplacer la dénomination « CANTON d'ALLONNES » par « PAYS ALLONNAIS ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

DONNE un avis favorable à cette nouvelle dénomination : SIVM du PAYS ALLONNAIS ;

## **VIDEO SURVEILLANCE**

Monsieur le Maire informe que certains lieux de la commune faisant l'objet d'incivilités récurrentes vont être placés sous vidéosurveillance avec autorisation de la préfecture.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

AUTORISE l'installation de systèmes de vidéosurveillance sur la commune.

## **VITESSE RD 85**

Monsieur le Maire fait part de la demande des riverains de la RD85 dans le secteur de la rue de la Morelle qui réitère leur demande de vitesse limitée à 70 km/h.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

EMET un avis favorable pour que la vitesse soit réduite à 70 km/h entre le pont de chemin de fer et l'entrée nord du bourg.

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter cette limitation par courrier motivé à l'agence technique départementale.

## **VOIRIE 2016**

Monsieur le Maire a présenté le résultat des offres des 5 entreprises concernant les travaux de voirie. Ce marché a été attribué à l'entreprise COLAS, mieux disante, pour un montant total de 34 675,85 € HT (41 611,02 € TTC).

- 28 699,50 HT (34 339,40 € TTC) pour les travaux de la rue des sables, du Marais aux Sables, rue de Mongeville et rue de l'Aunay ;
- 5 976,35 HT (7 171,62 € TTC) pour les parkings de l'école

## **TRAVAUX D'AMENAGEMENT A LA MAISON DE SANTE** **CHOIX DES ENTREPRISES**

La commission chargée d'étudier les offres concernant les travaux d'aménagement de 4 cabinets supplémentaires à la maison de santé pluridisciplinaire s'est réunie le 29 septembre 2016. Vu le rapport d'analyse de l'Architecte, les entreprises mieux disantes retenues sont les suivantes (montant HT) :

LOT	Estimation ATOME*	Entreprises proposées avant optimisation	Offres Mieux disantes Tranche ferme	Ecart	Description Optimisation	Côut Optimisé	Ecart
07 - MENUISERIES INTERIEURES - AGENCEMENT	26 449,00 €	Comessa	26 883,33 €	2%		26 883,33 €	2%
08 - CLOISONS SECHES - PLA FONDS - ISOLATION	12 958,00 €	Roux	13 488,21 €	4%		13 488,21 €	4%
09 - CHAPE LIQUIDE	3 366,00 €	Chapes liquides Saumuroises	3 825,67 €	14%		3 825,67 €	14%
10 - CARRELAGE - FAÏENCE	3 560,18 €	Maleinge	2 250,83 €	-37%		2 250,83 €	-37%
11 - REVETEMENTS DE SOLS COULES	3 826,30 €	Arts	5 125,18 €	34%		5 125,18 €	34%
12 - ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	17 576,00 €	Brunet Migne	24 590,00 €	40%	Modification de prestation	23 376,00 €	33%
13 - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	18 273,99 €	EIB	20 479,68 €	12%		20 479,68 €	12%
14 - PEINTURE	2 841,80 €	Pas d'offre	2 841,80 €	0%		2 841,80 €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>88 851,27 €</b>		<b>99 484,70 €</b>	<b>12%</b>		<b>98 270,70 €</b>	<b>12%</b>
		<b>ECART</b>	<b>10 633,43 €</b>		<b>ECART</b>	<b>9 419,43 €</b>	

Le lot peinture va faire l'objet d'une nouvelle consultation.

D20161019-08-PlantationHaiesDerogationDepart

## **PLANTATIONS HIVER 2016-2017**

### **Demande de subvention au Conseil Départemental**

(...

Vu la délibération du 10 Juin 2003 autorisant la signature d'une convention avec l'association EDEN ;

Vu la délibération du 23 septembre 2009 autorisant la signature d'un avenant à la convention 2003

Après un premier recensement des personnes intéressées, effectués par François BERNARD et Ralph MILLERAND, il ressort que la commune et des propriétaires fonciers souhaitent réaliser la plantation de haies.

Gilles TALLUAU Maire, propose au Conseil Municipal de mettre en place un programme de plantation avec le concours technique de l'association EDEN (Etude Des Equilibres Naturels) qui facturera ses prestations à la commune, Maître d'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

• **DECIDE :**

1. D'autoriser l'étude d'un programme de plantation de haies à l'automne-hiver 2016-2017
2. que la commune participera à hauteur **de 30 %** ;

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général de Maine et Loire

1. une subvention la plus élevée possible ;
2. une dérogation pour la réalisation des travaux avant la décision des instances départementales.

...)

### **INTERCOMMUNALITÉ**

• Lors du conseil communautaire du 22 septembre, Gilles Tallau indique que la délibération approuvant la carte des aléas a été prise. Cependant, la délibération de la carte des enjeux ayant été refusée comme par le conseil municipal de Varennes, la demande a été faite pour que certaines dents creuses puissent être intégrées

dans les zones constructibles. M. le Maire a relancé les services de Mme la Préfète pour connaître la décision prise concernant la carte des enjeux pour Varennes.

- **Projet numérique et fibre optique** : Dans le 1<sup>er</sup> projet, 55 % du département devaient être couverts par la fibre optique. Cependant grâce à un contrat d'affermage avec un partenaire privé, 95 % à 100% des habitations devraient être raccordées avant 2026 pour un coût total de 310 millions d'euros.

- **CIAS maison de retraite** : Gilles Talluau annonce que le prix de la journée passerait de 58.81€ à environ 60€. M. le Maire déplore cette hausse bien que cette augmentation soit nécessaire pour permettre un bon équilibre des comptes. Toutefois l'augmentation de la capacité d'accueil de 30 lits supplémentaires devrait améliorer le seuil de rentabilité.

Le permis de construire sera déposé début novembre pour une livraison prévue en 2020. Près de 6.2 millions d'euros vont être investis ; les communes devront participer à hauteur de 6.20€ par habitant par an. Cette somme devra être inscrite au budget 2017.

- **SIVM** : plusieurs sujets ont été évoqués lors de la réunion du 18 octobre (nouveau nom, document unique, achat d'une station de peinture...). Le compte rendu de la réunion sera envoyé par mail dès réception en mairie.

- **Villes et Villages Fleuris** : Gilles TALLUAU, Alain LECHAT et François BERNARD ont assisté le 6 octobre dernier à Béhuard à la remise des prix des Villes et Villages Fleuris. Varennes-sur-Loire est classé 4<sup>ème</sup> dans la 3<sup>ème</sup> catégorie de 1 001 à 2 500 habitants ; c'est la seule commune du Saumurois qui figure à ce classement. Le Conseil Départemental doit nous transmettre un rapport dans lequel sera indiqué les différents points à améliorer. François BERNARD indique que le jury souhaite que la commune soit mieux identifiée comme commune ligérienne et tient à remercier et à féliciter les agents techniques pour le travail réalisé.

### **Réunions diverses**

- Christine JOUSSELIN a assisté au conseil d'école le 14 octobre 2016. Mme BELLO LUCAS a donné lecture du règlement intérieur de l'école. Les enseignantes ont plusieurs projets en cours (le tour du monde pour les maternelles, l'intervention de l'USEP qui organisera des jeux collectifs avec les CP CE1 CE2.....). La classe de CM2, réalisant un travail sur l'énergie, doit visiter la centrale de Chinon. Les séances de piscines dans le cadre du programme de l'Agglo « savoir nager » sont reconduites de janvier à juin et les exercices du plan vigipirate sont organisés. La directrice remercie la municipalité pour les divers achats et travaux réalisés cette année. Christine JOUSSELIN souligne que les parents semblent très satisfaits du nouvel accueil périscolaire.

- Christine JOUSSELIN, Sébastien DUPERRAY, Sandra DELAUNAY et Rachida, stagiaire diététicienne, ont participé le 5 octobre 2016 aux 5<sup>ème</sup> rencontres du Réseau Local organisées par la Chambre d'Agriculture sur le gaspillage dans la restauration collective.

- Michel LECHAT et Yves MABILEAU ont assisté à une réunion du SMIPE. Lors cette réunion, il a été décidé de l'augmentation de la redevance pour les professionnels. Une réflexion sur la collecte des cartons pour les commerçants sera faite afin d'optimiser au maximum ce service. La collecte de l'amiante va débuter en novembre, il faut s'inscrire au préalable auprès du SMIPE.

- Sophie GEGU a réuni le Conseil Municipal des Jeunes le 8 octobre 2016 pour qu'ils rédigent un article pour le bulletin municipal sur le déroulement de la campagne électorale jusqu'à l'élection du maire. Le CMJ doit se réunir à nouveau après les vacances de la Toussaint.

### **VIDEO SURVEILLANCE**

M. le Maire a reçu l'accord de la Préfecture pour la vidéo surveillance des PAV (points d'apport volontaires) et du Stade.

Des panneaux indiquant la mise sous vidéo surveillance des containers seront mis en place par les agents communaux.

### **MSP**

La notification aux entreprises pour le lancement des chantiers a été effectuées.

Michel LAMAND indique que la réception définitive des ITE aura lieu le mardi 25 octobre à 16h30.

Sylvie BELLANGER va commander des chaises avec accoudoirs et des panneaux d'affichage qui seront installés dans le sas d'accueil et les salles d'attentes de la Maison de Santé.

### **SUBVENTIONS**

Gilles TALLUAU fait le point sur les subventions qui ont été accordées suite aux dépôts de demande pour l'extension de la MSP, la réfection de la toiture de la salle de sport, l'isolation extérieure de l'école et pour les toilettes publiques.

- 7 350 € accordés au titre de la réserve parlementaire par Daniel RAOUL pour la salle de sport
- 7 000 € accordés au titre de la réserve parlementaire par Catherine DEROCHE pour l'extension de la MSP
- 36 750 € accordés au titre de la DETR pour la salle de Sport
- 67 750 € accordés au titre de la DETR pour l'ITE de l'Ecole
- 9 000 € accordés au titre de la réserve parlementaire de Jean-Charles TAUGOURDEAU

Concernant l'ITE Ecole, Gilles TALLUAU indique que nous devrions recevoir prochainement l'audit du SIEML et l'étude du PNR.

### **Questions diverses**

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 12h devant le Monument aux Morts. La directrice de l'école a proposé que les enfants chantent la Marseillaise lors de la cérémonie. M. le Maire accepte avec enthousiasme.
- Les vœux 2017 auront lieu le samedi 8 janvier à 18h à la salle des loisirs ; les dates des vœux de l'Agglo et des communes voisines seront transmises ultérieurement.
- Gilles TALLUAU donne lecture d'un courrier de remerciement de Serge GAINARD suite à la remise de la médaille de la Commune pour ses 40 années de bénévolat exercées au sein du comité des fêtes.
- Jean-Luc JOULIN indique que les travaux d'enrochement du canal de l'Echeneau seront terminés dans environ 15 jours.
- Sylvie BELLANGER a assisté au comité de pilotage du Marché de Producteurs de Pays lors duquel a été faite la restitution du bilan des marchés de la saison 2016. Il a été décidé de réduire le temps entre deux marchés à 3 semaines. Le prochain marché des producteurs de Varennes se tiendra le 21 juillet 2017.
- L'inauguration de la Boucherie aura lieu le jeudi 10 novembre 2016 à 18h suivie d'un verre de l'amitié à la salle des loisirs.
- Jean-Charles TAUGOURDEAU tiendra une permanence le vendredi 21 octobre à 19h au centre culturel.
- L'IAT de fin d'année pour les agents communaux est renouvelée et majorée de 0.50%.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 23 novembre 2016 à 20h30.

*La séance est levée à 23h20.*